

Programme de voyages d'affaires – Taux en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018

Le Conseil mixte de NAV CANADA (CMNC) a annoncé les taux du Programme de voyages d'affaires pour 2018.

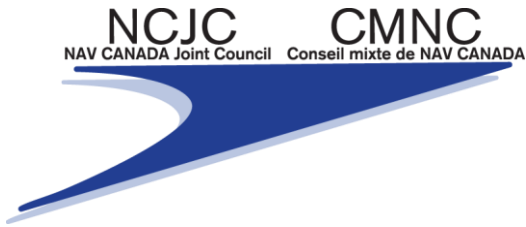
Taux de kilométrage* (Programme de voyages d'affaires – annexe B)

Région	Taux à la demande du voyageur	Taux à la demande de l'employeur
Alb., Sask., Man.	16.0	53.5
N.-B., N.-É., Î.-P.-E.	17.0	55.5
C.-B., Ont.	17.5	60.0
T.-N.-L., Qc	18.0	58.0
T.N.-O., Yn, Nt	25.5	69.5

*Les taux de kilométrage sont exprimés en cents par kilomètre.

Repas et indemnités (Programme de voyages d'affaires – Annexe C)

Indemnité	Taux quotidien
Indemnité mixte de repas et faux frais	
Commercial	108,38 \$ (124,64 \$)
Indemnité de repas	
Déjeuner	27,79 \$ (31,96 \$)
Dîner	26,87 \$ (30,90 \$)
Souper	46,72 \$ (53,73 \$)
Indemnité de faux frais	
Commercial	7,00 \$ (8,05 \$)
Indemnité de déplacements prolongés	
Indemnité mixte	101,38 \$ (116,59 \$)
Indemnité de transport – retour à la maison la fin de semaine	
Fin de semaine de deux jours	316,76 \$ (349,27 \$)
Fin de semaine de trois jours	475,14 \$ (523,91 \$)
Fin de semaine de quatre jours	633,52 \$ (698,55 \$)
Indemnité d'hébergement	
Particulier/entreprise/institutionnel	50,00 \$ (50,00 \$)



Les indemnités de voyage s'appliquent aux déplacements effectués au Canada. * (Les taux entre parenthèses s'appliquent uniquement aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut).

**Les taux applicables aux États-Unis sont identiques à ceux du Canada, mais ils sont versés en devises américaines. Pour les voyages aux États-Unis, les taux entre parenthèses s'appliquent seulement à l'Alaska.*

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de voyages d'affaires dans le site Web du CMNC à www.ncjc.ca/fr/.